ABE RENOV

Capital de 1 000 euros
RCS de Paris 978 189 082
19 rue des Balkans 75020 Paris

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10/02/2025

Monsieur HARCHAY Ameur, né le 10/01/1985 à Lamta en Tunisie, domicilié au 77 rue du Pont de Créteil 94100 Saint Maur des Fossés, détenant 100 actions du capital social, actionnaire sortant,

Monsieur MNIF Lassaad, né le 10/02/1970 à Sfax en Tunisie, demeurant au 13 rue des Anciennes Boucheries 03100 Montluçon, de nationalité Française, actionnaire candidat pour 100 actions sociales

Se sont réunis en AGE pour traiter de l'ordre du jour suivant :

- La démission de Monsieur HARCHAY Ameur de ses fonctions de Président de la société et son remplacement par Monsieur MNIF Lassaad, tout en donnant quitus pour sa gestion à Monsieur HARCHAY Ameur
- La validation de la cession de toutes les actions de Monsieur HARCHAY Ameur à Monsieur MNIF Lassaad
- Le transfert du siège social au 13 rue des Anciennes Boucheries 03100 Montluçon

Après débat, les resolutions suivantes sont soumises aux votes:

- Monsieur MNIF Lassaad, né le 10/02/1970 à Sfax en Tunisie, demeurant au 13 rue des Anciennes Boucheries 03100 Montluçon, de nationalité Française, est nommé Président, pour une durée illimitée, à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur HARCHAY Ameur, à qui est donné le quitus pour sa gestion de la société, est voté à l'unanimité
- La validation de la cession de toutes les actions de Monsieur HARCHAY Ameur à Monsieur MNIF Lassaad, est votée à l'unanimité.
- Le transfert du siège social au 13 rue des Anciennes Boucheries 03100 Montluçon, est voté à l'unanimité.
- Tous pouvoirs à tout porteur d'un exemplaire original du present PV à l'effet d'exécuter toute formalité prescrite par la loi, est voté à l'unanimité.

Le process verbal est établi et signé par le nouveau Président

Fait à Paris, le: 10/02/2025
Monsieur MNIF Lassaad

